Baccalauréat Professionnel

Accompagnement, Soins, Services à la Personne (ASSP)

Admission après la classe de 3ème - La candidature s'effectue par la procédure AFFELNET dans l'établissement d'origine

Région académique AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le titulaire du Bac pro ASSP peut exercer ses fonctions auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance (enfants, personnes en situation de handicap, personnes âgées). Il exerce des activités de soins d'hygiène et de confort, d'aide aux actes de la vie quotidienne, de maintien de la vie sociale, en structures collectives ou en service d'aide à domicile.
Le titulaire du Bac pro ASSP est **surtout amené à poursuivre des études** dans le secteur social ou médico-social.

Qualités requises

- Respect d'autrui
- Ponctualité, assiduité
- Politesse, discrétion, patience, capacité d'écoute
- Dynamisme, autonomie,
- Sens du travail en équipe
- Résistance nerveuse et physique

Compétences développées

-Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée
-Intervention auprès de la personne dans les soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne
-Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle
-Réalisation d'actions d'éducation à la santé pour un public ciblé

Les formations en entreprise

Six semaines en classe de seconde, en structures médicosociales, en service d'aide à domicile, en structures d'accueil collectif de la petite enfance.

Seize semaines en classes de première et terminale (huit semaines par année), en établissements de santé, en structures médicosociales, en service de soins ou d'aide à domicile ou dans le cadre de l'accompagnement d'enfants en situation de handicap.

Sur les seize semaines, **dix semaines au moins** doivent se dérouler auprès d'adultes non autonomes.

Les exigences attendues

Compte-tenu du programme un **travail personnel important et régulier** est attendu tout au long de la formation autant en enseignement général que professionnel.
Le **sérieux, l'assiduité et l'attention** en cours sont impératifs
L'élève doit avoir pour but de développer des **compétences d'autonomie et de solidarité**.

Les débouchés

Poursuite d'étude :

- Diplôme d'Etat d'aide-soignante (dispense de certains modules)
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture (dispense de certains modules)
- Diplôme d'Etat d'accompagnant Educatif et Social (DEAES)
- BTS Économie Sociale et Familiale (ESF)
- BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (SP3S)

Vie active :

- Faisant fonction dans des structures auprès des personnes, enfants et adultes, des personnes âgées, malades ou handicapées.
- Fonction d'aide à domicile